



Direction Générale des Services

DELIBERATION N° CA 23062015-19

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS SA SEANCE DU 23 JUIN 2015

- Vu le Code de l'Education, notamment l'article L 711-8,
- Vu les articles L 711-7, L 712-2, L 712-3, L 954-1, L 954-2, L 712-8, L 719-14, L712-10, L 713-1, L 714-2 et L 719-12/13,
- Vu la convocation au Conseil d'Administration qui a été adressée 5 jours avant la séance, conformément au règlement intérieur de l'université,
- Considérant que 24 membres étaient présents ou représentés sur les 29 qui composent le conseil : le quorum étant atteint,

Monsieur le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole rend compte des conventions ci-dessous désignées :

1. Convention entre UT1 et l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (n° UFTMiP 2015-067 SNUT) relative à l'Université numérique de Site
2. Convention financière entre UT1 et l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (n° UFTMiP : 2015-163-CIF-D-DRD) entre UT1 et l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (Projets IDEX UNITI : dispositif de sensibilisation des doctorants au droit d'auteur appliqué à la recherche et l'enseignement)
3. Convention financière (2015/160-CIF-D-DRD) entre UT1 et l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (Projets IDEX UNITI : programme nouveaux entrants)
4. Avenant n°1 à la convention de partenariat entre UT1 (IAE) et le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) relative à la Licence Professionnelle Assurance Banque Finance parcours chargé de clientèle expert)
5. Convention entre UT1 (DRH) et l'Université Aix-Marseille (Mme Laure CARDOULIS).
6. Convention d'échange de service (n°2015/0030/00ES01) période : 2014-2015 entre UT1 (DRH) et UPS (M. DEBORD et M. DINETAN)
7. Protocole d'accord pour échange d'étudiants entre UT1 (SCREI et EÉT) et Guanghua School of Management à Pékin (Chine)
8. Convention de partenariat financier entre UT1 (IMH) et le Centre Universitaire Jean-François Champollion à Albi dans le cadre du colloque du 20 mars 2015 : «Le raisonnable en droit Administratif »
9. Convention de prestation de service entre UT1 (FCV2A) et Mme GIANNINI (24 février 2015)

1/2

10. Convention entre UT1 (FCV2A) et la Région Midi-Pyrénées (84 parcours Formation Continue pour l'année 2015-2016)
11. Convention entre UT1 (SCREI) et le CROUS (réservation et occupation de logements dans les cités et les résidences universitaires au titre de l'accueil international)
12. Convention de prestation de services entre UT1 (LEREPS) et l'IEP de Toulouse (Conférence «Géographie de l'innovation» du 28 au 30 janvier 2016)
13. Protocole d'accord entre UT1, CNRS, INRA et EHESS relatif au regroupement des équipes de recherche en économie (LERNA, GREMAQ et ARQADE) de l'UT1 Capitole en une seule UMR.
14. Convention entre UT1 (DAPS) et la section tennis du Stade Toulousain (du 7 septembre au 15 décembre 2015)
15. Convention n° UFTMIP n° 2015-138-DEVE entre UT1 et l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (Projet CREAMOOC)

Toulouse, le 24 août 2015

